

FUTUR PARC DU LINDON...

Commune de
L'HERMITAGE



LETTRE D'INFO #1

FÉVRIER 2022

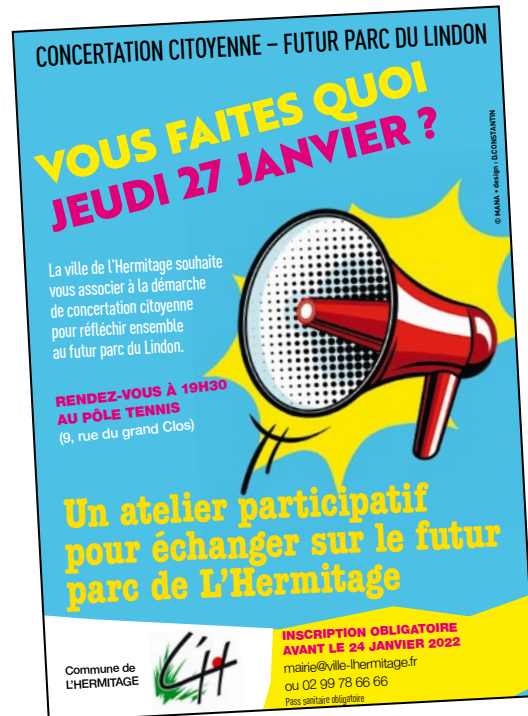
FUTUR PARC DU LINDON . LETTRE D'INFO # 1 . FÉV. 2022

Édito

Une démarche de concertation pour imaginer le futur parc du Lindon...

La commune de L'Hermitage poursuit la démarche de concertation, engagée en 2018, relative à l'aménagement de la ZAC du Lindon. Cette nouvelle phase de concertation vise à préfigurer la programmation du futur parc pour ainsi favoriser son appropriation par l'ensemble de la population de la commune.

La démarche de concertation a débuté cet hiver par une série d'entretiens auprès des représentants associatifs, des membres du comité consultatif et des agents de la commune. Ces entretiens ont permis de mieux connaître le contexte local et de mieux définir les objectifs et la méthodologie des ateliers. Un premier atelier participatif, animé par Caroline, Anne-Laure et Stéphane de l'agence d'urbanisme et de paysage Univers et de l'agence de sociologie et de communication Mana, a été organisé jeudi 27 janvier. Cet atelier de « brainstorming » a permis de réfléchir à la définition et aux grandes orientations de ce futur parc. Un deuxième atelier ouvert aux professionnels et aux associations sera organisé le 8 mars pour poursuivre la réflexion. Un dernier atelier grand public sera mis en place le 24 mars. Il permettra de mettre à l'épreuve les différents scénarios d'aménagement imaginés par l'agence Univers sur la base de ces différents temps d'échange. Un questionnaire diffusé via le site internet de la ville donnera également l'occasion aux L'Hermitageois qui n'auraient pu le faire de s'exprimer. Les jeunes générations ne sont pas oubliées, les membres du Conseil Municipal des Jeunes seront consultés lors d'une rencontre qui leur est dédiée. La démarche de concertation sera clôturée par une réunion publique de présentation du projet à la rentrée 2022.



LA ZAC DU LINDON

La ZAC du Lindon à L'Hermitage s'étend sur environ 22 hectares au sud de l'agglomération. Elle permettra d'accueillir à terme environ 550 logements individuels, groupés, semi-collectifs et collectifs. La ZAC est implantée au sud de la voie ferrée et développe deux surfaces une à l'ouest et une à l'est séparées par une langue de terre maintenue agricole (hors périmètre de la ZAC) qui est nommée l'« Aber agricole ».

DATE À RETENIR

Atelier grand public :
24 mars 19h30
au pôle tennis

VOUS POUVEZ NOUS DONNER VOTRE AVIS :

Par mail : mairie@ville-lhermitage.fr

L'ÉQUIPE PROJET



ARCHITECTES, URBANISTES
ET PAYSAGISTES

ANIMATION DE LA
CONCERTATION



Un atelier de brainstorming pour imaginer le futur parc...



Jeudi 27 janvier en fin de journée, 32 personnes étaient réunies au pôle tennis de L'Hermitage pour réfléchir ensemble à la définition du futur parc du Lindon.

Les participants étaient répartis, par tirage au sort, en trois équipes. Les participants étaient invités à répondre à trois questions simples : *Qu'aimeriez-vous faire dans le futur parc ? Quels aménagements ou équipements souhaiteriez-vous trouver dans le futur parc ? Quels aménagements paysagers imaginez-vous dans le futur parc ?* Les équipes disposaient de onze planches d'images sur différentes thématiques (animaux, biodiversité, art, cueillette & jardin, sport, jeux...) pour stimuler leur imagination. Après ce temps d'échange et de débat en groupe, chaque équipe était invitée à présenter les fruits de sa réflexion.

À travers cet exercice, au-delà des propositions et des réponses formulées, les participants ont fait part de leurs imaginaires. Imaginer un parc, c'est à la fois penser des activités, des usages, des relations sociales, mais c'est aussi dessiner des paysages et définir des modes de relation avec le vivant. On ne conçoit pas un parc aujourd'hui comme on le faisait un siècle plus tôt. Nos modes de vie, nos valeurs, nos représentations de la nature ont changé. Le parc de demain doit être l'expression de ces changements. Il doit également tenir compte de la diversité des publics (jeunes enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, sportifs, poètes, amoureux des oiseaux...) qui ont des attentes différentes et parfois contradictoires. Évoquer le futur parc du Lindon, c'est aussi évoquer d'autres parcs proches ou lointains que l'on a pu pratiquer. C'est toujours en référence à ces expériences passées que s'expriment des désirs et des attentes. L'intérêt de ces ateliers est de mixer les publics et ainsi de mixer les expériences et les regards.



Des bulles d'activités pour différents publics... Les équipes ont développé des approches relativement différentes.

Le premier groupe a dessiné des cercles, des pôles thématiques séparés par la végétation pour filtrer les bruits et préserver la tranquillité de chacun. Ils ont imaginé trois pôles :

- **Le pôle « zen attitude »**

est un espace calme où, allongé sur un transat, il est possible de lire, de contempler le ciel ou tout simplement de se reposer. Les matériaux naturels participent à la quiétude du lieu.

- **Le pôle « loisirs et jeux »**

est dédié aux jeunes enfants qui peuvent y trouver une araignée incroyable. Ce lieu est propice à la rencontre des plus jeunes et des aînés. Un terrain de boules ou de palets, des tables de ping-pong, des bancs, des tables à hauteur d'enfant favorisent les rencontres.

- **Le pôle « fun, exposition, yoga »**

propose une scène d'été pour accueillir des spectacles ou des séances de yoga. Un kiosque permet des activités conviviales ou l'accueil d'événements même par temps de pluie.

Le parcours du CRAPA (circuit rustique d'activités physiques aménagées) équipé d'agrès pour faire de la musculation - traverse le parc. Le nouveau parc est pensé dans sa relation avec le parc du Presbytère qu'il est possible de rejoindre par la nouvelle passerelle qui enjambe la voie ferrée. Des arbres à feuilles persistantes offrent de l'ombre aux promeneurs, des pommiers et des cerisiers invitent à la cueillette. Dans le pôle « zen attitude » la végétation est plus maîtrisée que dans le pôle « loisirs et jeux » plus sauvage marquant ainsi clairement les espaces.

Le deuxième groupe a cherché, non pas à définir des aires d'activités, mais à dessiner des parcours et des itinéraires qui pourraient traverser le parc.

Des parcours jalonnés d'activités...

Dans le parc, les visiteurs peuvent trouver des tables pour pique-niquer, des espaces barbecue, des jeux pour enfants, un point d'eau pour observer les canards, un skate parc, des paniers de basket, un kiosque, des bancs, un parc vélo, une tyrolienne, un espace pour jouer à la pétanque...

Ces différentes activités peuvent se pratiquer le long de parcours thématiques. Ainsi, des œuvres d'art se laissent découvrir le long d'un sentier, des agrès de musculation sont intégrés au CRAPA, des énigmes permettent de dessiner des parcours éphémères le temps d'une chasse au trésor. Des arbres en limite de parc, des tonnelles naturelles offrent des passages ombragés, des jardins partagés collectifs ou individuels donnent à l'ensemble un caractère très champêtre.

Le troisième groupe accentue encore cette volonté d'inscrire le parc dans un espace plus vaste, dans un parcours qui le traverse.

Un parc inscrit dans un parcours...

Une signalétique au design soigné permet aux marcheurs comme aux cyclistes de connaître les différents temps de parcours. Le parc est ainsi à la croisée des itinéraires. Le traverser à pied ou à vélo constitue en soi un usage du parc. Le groupe a porté une attention particulière aux enjeux de sécurité le long de la voie ferrée ou aux croisements routiers.

Des espaces de jeu, un parcours sensoriel, une station de musculation, des boîtes à livres sont autant de prétextes à la rencontre et au partage. Le parc est aussi une « vitrine » de la vie locale. Les écoles, les associations peuvent se faire connaître ou exposer leurs réalisations.

5 idées à retenir

1. Un lieu de rencontre et de sociabilité...

Les activités imaginées au cours de l'atelier sont pour un grand nombre d'entre-elles des vecteurs et des prétextes à la rencontre. On se trouve, en famille ou en groupe, autour d'un barbecue, d'une table de pique-nique ou d'une scène éphémère. Le lieu est une vitrine de la vie locale où les associations et les écoles peuvent exposer leurs productions et favoriser les échanges entre habitants. Les activités individuelles plus calmes (lecture, détente, promenade solitaire...) ne sont cependant pas exclus, mais le parc est un haut lieu de la vie sociale de la commune.

2. Jouer et découvrir...

L'enfant tient une place importante dans les productions des différents groupes. Le parc est tout à la fois un espace ludique et un support pédagogique. L'araignée, la tyrolienne, le toboggan permettent d'éprouver le vertige de la vitesse et du mouvement ; la cabane invite petits et grands à s'inventer des histoires ; les paniers de basket, les filets de volley, le Skate Park lancent un défi aux joueurs conviés à montrer leur force ou leur habileté. Mais ce parc est aussi un lieu de découverte et d'apprentissage. Un parcours sensoriel, un jardin partagé, un parcours de chasse au trésor... sont autant de moyens de transmettre des enseignements et d'accompagner l'enfant vers l'autonomie.

3. Un parc champêtre...

Le parc tel que le dessinent les participants de ce premier atelier n'est pas un lieu ornemental ou un salon urbain à la mode du XIXe siècle. Des haies bocagères, des essences locales, des vergers, des prairies ouvertes, des moutons... donnent à l'ensemble un caractère champêtre. Le parc fait le lien avec la zone d'aménagement concerté et son environnement naturel qui en constituent le prolongement. Des espaces plus sauvages permettent de préserver des habitats naturels et la biodiversité locale.

4. Parc et parcours...

Le parc est autant un lieu qu'un parcours. Il est traversé par des chemins, des sentiers, des pistes cyclables qui le connectent à des espaces plus lointains. Il offre lui-même des parcours et des itinéraires jalonnés de repères, de mini-équipements, d'œuvre d'art, de productions artistiques locales qui permettent une déambulation thématique. Le parc peut également proposer des parcours éphémères le temps d'une chasse au trésor ou d'une chasse aux œufs.

5. Inventer les usages selon ses envies...

Le parc n'est pas un lieu de consommation. Ce n'est pas un parc d'attraction ou un parc animalier. Il appartient à chacun d'improviser ou d'inventer des usages selon le temps dont il dispose, selon son humeur du moment, selon la couleur du ciel. Les équipements et les espaces lancent des invitations que chacun peut investir (ou pas) le temps d'une activité solitaire ou collective (jouer, manger, lire, dormir...).

Si vous souhaitez participer aux ateliers, inscrivez-vous par mail à mairie@ville-lhermitage.fr ou par téléphone au 02 99 78 66 66

